

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: 12

Artikel: Le général Jomini [suite]
Autor: Sainte-Beuve
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-357754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 12.

Lausanne, le 30 Juin 1869.

XIV^e Année.

SOMMAIRE. — Le général Jomini, par Sainte-Beuve. (Suite.) — Passage d'Annibal à travers les Alpes, par M. Ed. Sécretan. (Fin.)

REVUE DES ARMES SPECIALES. — Observations sur le fusil à répétition. — Circulaire de la section schaffhousoise. — Culasse Martini, avec planche. — Bibliographie. *Histoire des princes de Condé*, par M. le duc d'Aumale. — *Die schweizerische Armee im Feld*, par E. Rothpletz. — *Il soldato italiano*, par Pio Bosi. — Nouvelles et chronique.

LE GÉNÉRAL JOMINI, PAR SAINTE-BEUVE. (1)

Nous sommes au beau moment pour Jomini. Son étoile semblait toute propice à cette entrée de carrière. Il avait trouvé dans Ney un protecteur qui l'avait apprécié d'emblée, et l'on peut dire qu'il n'en pouvait rencontrer un à qui son genre de mérite s'appliquât mieux et s'adaptât avec plus d'avantage. Ils se convenaient réciproquement. Auprès d'un général plus tacticien (un Soult, un Davoust), Jomini eût moins réussi : il eût été en surcroît ; il eût trouvé la position prise et pu se trouver en luttres d'idées et de vues ; d'autre part, auprès d'un guerrier moins intelligent, il aurait pu être moins compris et moins écouté : Ney, par son mélange de fougue militaire et souvent de témérité, mais de coup d'œil aussi et d'esprit, pouvait avoir plus d'une fois besoin d'un bon conseil, et il était homme à en sentir aussitôt la valeur, à en profiter. La faveur de Jomini auprès de lui au début, et durant des années, semble avoir été entière. En lui dédiant son *Traité de grande tactique*, Jomini y avait inscrit ces mots : *A la Reconnaissance*. Ce n'était que justice. Dans les notes conservées au Dépôt de la guerre, et dont j'ai dû communication à l'amitié du savant conservateur des Archives, M. Camille Rousset, ce ne sont pendant les premiers temps que recommandations et instances de Ney pour appuyer Jomini et pour se l'attacher régulièrement. Ainsi, dès le camp de Boulogne, Jomini demandait à être assimilé aux officiers suisses qui avaient été conservés au service de la France. Cette demande, plus d'une fois renouvelée et s'adressant au maréchal Berthier, ministre de la guerre, était appuyée par le maréchal Ney et accompagnée d'apostilles pressantes :

« Le 21 frimaire, an XIII (12 décembre 1804). M. Jomini est un officier extrêmement distingué sous tous les rapports militaires ; il a surtout un talent rare comme officier d'état-major. »

Autre apostille de Ney (janvier 1805) :

« M. Jomini est susceptible par ses talents et son dévouement d'être utilement employé. Je prie S. Exc. le ministre de la guerre de le placer près de moi comme aide de camp capitaine. »

(1) Voir le commencement au précédent numéro.

Les demandes de Ney devinrent plus instantes au moment où la campagne d'Ulm fut entamée. Ney écrivait de Gunzburg à l'empereur, le 20 vendémiaire, an XIV (12 octobre 1805), au lendemain de son altercation violente avec Murat et quand il avait pu apprécier l'avantage d'avoir à son côté Jomini :

« Je supplie Votre Majesté de vouloir bien faire employer près de moi en qualité d'aide de camp M. Jomini, chef de bataillon des troupes helvétiques. Cet officier, recommandable par l'étendue de ses connaissances et de son zèle, peut être employé très utilement dans les armées de Votre Majesté. Je le crois susceptible de devenir un militaire très distingué... »

Et le 8 brumaire, an XIV (30 octobre 1805), il écrivait de Landsberg, dix jours après la capitulation d'Ulm :

«Je désire vivement m'attacher cet officier qui a un mérite réel, et qui, m'ayant suivi comme volontaire depuis un an, n'a cessé de donner des preuves de talent et de courage. »

Ce courage, il en avait fait preuve dans les combats qui avaient précédé la capitulation d'Ulm.

C'est alors que Jomini, si l'on s'en souvient, fut dépêché à l'empereur, qu'il vit au lendemain d'Austerlitz. A peine revenu auprès de Ney, la demande se réitéra avec rappel de tous les services rendus ⁽¹⁾, et un décret daté de Schœnbrunn, 27 décembre 1805, nomma Jomini adjudant-commandant, et l'attacha à l'état-major du 6^e corps. Le 31 août 1806, Ney annonçait à Berthier, ministre de la

(1) Je mettrai ici cette dernière demande qui résumait les précédentes, et qui établit les services de Jomini dans sa première carrière d'officier suisse avec toute la précision désirable :

« Etat de services de Henri Jomini, chef de bataillon, né à Payerne, en Suisse, le 6^e mars 1779. — Lieutenant dans les troupes helvétiques en 1798. — Capitaine le 17 juin 1799. — Chef de bataillon le 26 avril 1800.

« Le soussigné a servi dans ces différents grades pendant les campagnes de 1799 et 1800, en qualité d'adjoint au ministre de la guerre et à l'état-major général. Il fut chargé d'organiser 21 bataillons, et de les instruire au service de campagne. Il servit à l'état-major de ces troupes qui ont contribué à la défense de la Suisse aux affaires de Frauenfeld, Zurich, Dettingen ; au Grimsel, à la défense du Valais, notamment du Saint-Bernard.

« A l'époque de l'amalgame d'Auxonne, il était en mission, et n'a point été compris dans le nombre des officiers réformés.

« Enfin le soussigné a fait volontairement l'immortelle campagne de cette année. M. le maréchal Ney, qui l'employait comme aide de camp, a bien voulu le citer d'une manière honorable dans le rapport des affaires d'Ulm, qui a été adressé à Son Exc. le ministre de la guerre.

« Salzbourg, le 21 frimaire, an XIV (12 décembre 1805).

« JOMINI,

« Chef de bataillon. »

On lit au verso : « Le maréchal Ney, commandant en chef le 6^e corps, certifie que le présent état de services est conforme à celui qui a été déjà adressé à S. Exc. le ministre de la guerre, légalisé par les chefs de M. Jomini et accompagné des pièces justificatives.

« Je recommande de nouveau à Son Excellence cet officier qui pourra rendre de grands services dans l'état-major des armées de Sa Majesté, et qui a mérité la continuation de son activité par ceux qu'il a déjà rendus à la France à l'époque critique de l'an VII.

« Salzbourg, le 21 frimaire, an XIV.

« LE MARÉCHAL NEY. »

guerre, qu'il avait pris pour aide de camp l'adjudant-commandant Jomini.

La situation de Jomini dans l'armée française ayant presque toujours été jalousée, et plus d'une fois remise en question, il n'est pas inutile d'entrer ici dans une explication qui a son importance.

On aura remarqué ce titre d'*adjudant-commandant*, qui n'est guère usité et qui ne se donnait pas en effet dans le langage courant. Jomini, dès ce moment, se qualifia colonel, et c'était ainsi qu'on le désignait habituellement. Les deux titres correspondaient ; celui d'adjudant-commandant ne s'était introduit dans la langue officielle que depuis la réorganisation du corps d'état-major, datant du 18 octobre 1801. Malgré l'équivalence des titres, il y avait pourtant une nuance. Les colonels, à la tête de régiments et menant des troupes, regardaient d'un certain œil les adjudants-commandants d'état-major, colonels par assimilation : de leur côté, ces officiers supérieurs d'état-major tenaient à se dire colonels. Ce fut le cas pour Jomini : mais, en recourant aux pièces officielles, je suis frappé d'un détail : bien que ces qualifications d'*adjudant-commandant* ou de *colonel* y figurent à peu près indifféremment, et quelquefois l'une et l'autre dans la même pièce, il en est une de juin 1810, que je produirai en son lieu, dans laquelle l'appellation de *colonel* donnée à Jomini a été effacée de la main même du maréchal Berthier, qui y a substitué le titre d'*adjudant-commandant*. C'était tout simplement une taquinerie, et c'est aussi la trace non équivoque d'une malveillance avérée et que nous prenons sur le fait dans toute sa petitesse.

Pourquoi cette malveillance ? Le cœur humain répondra. Berthier, dans ses hautes fonctions et dans son aptitude limitée, flaira de bonne heure en Jomini un talent supérieur, un rival possible auprès de Napoléon ; les missions de confiance que Jomini va remplir au quartier-général impérial dans les campagnes de 1806-1807 éveilleront surtout la jalousie du major-général, qui ne perdra aucune occasion dès lors de rabaisser, de retarder s'il était possible, et finalement de décourager, d'ulcérer et d'outrer, jusqu'à le jeter hors des gonds, un étranger de mérite, et de l'ordre de mérite le plus fait pour lui porter ombrage.

On était dans les mois qui suivirent la victoire d'Austerlitz et la paix de Presbourg. Le traité avec la Prusse ne se confirmait pas et fournissait matière à de nouveaux conflits. Ney, avec son état-major, occupait le beau château du comte de Stadion, à Warthausen, près d'Ulm. Jomini venait tous les matins prendre ses ordres, et en même temps raisonner avec lui sur les affaires générales de l'Europe. Il croyait à la guerre prochaine avec la Prusse, et le maréchal n'y croyait pas. A la suite de ces discussions contradictoires, Jomini profita d'une absence du maréchal en congé à Paris, pour écrire et lui adresser un mémoire confidentiel, à la date du 15 septembre 1806 : *Des probabilités d'une guerre avec la Prusse et des opérations qui auront probablement lieu*. En l'écrivant, il avait l'arrière-pensée peut-être que son travail serait lu par d'autres encore que par Ney. Toujours est-ce que ce mémoire mi-parti politique, mi-parti militaire, d'un examen serré et approfondi, présageait l'ensemble des opérations

stratégiques qui allaient être dirigées par Napoléon le mois suivant contre l'aile gauche des forces prussiennes. Jomini arrivait à ces conclusions par l'étude même de l'échiquier et par la connaissance des principes qui avaient jusqu'alors inspiré Napoléon dans ses guerres. Un auteur a dit que « la géographie était la maîtresse de la politique. » Jomini, qui cite le mot et qui l'adopte, savait encore mieux que la géographie est la maîtresse de la guerre. Mais là, comme ailleurs, il faut savoir lire : or Jomini excellait à saisir les indications d'une carte, et, par une sorte de don de nature, il avait aussi le secret de la manière de lire de Napoléon.

Napoléon, d'ailleurs, avait l'œil sur Jomini au même moment, non pas que Ney lui eût communiqué le mémoire de son aide de camp ; mais on allait combattre les Prussiens, et Jomini avait étudié à fond dans son livre la méthode et la tactique du grand Frédéric et de ses lieutenants : il pouvait être bon à entendre et à employer. A la veille de l'ouverture de la campagne, il reçut l'ordre, au quartier-général de Ney, de se rendre en poste à Mayence et d'y attendre les ordres de l'empereur : il y arriva le 28 septembre 1806, au moment même où les cloches à toutes volées saluaient Napoléon arrivant de Paris ; il courut au palais de l'archevêque devenu palais impérial, fut introduit dans le cabinet de l'empereur, où se trouvaient les maréchaux Augereau et Kellermann, et il attendit son tour dans l'embrasure d'une croisée. Les maréchaux congédiés, Napoléon, qui se promenait de long en large, l'avisant tout à coup, lui dit :

— « Qui êtes-vous ? »

— « Sire, je suis le colonel Jomini. »

— « Ah ! oui, je sais ! C'est vous qui m'avez adressé un ouvrage fort important. Je suis charmé que le premier ouvrage qui démontre les vrais principes de guerre appartienne à mon règne. On ne nous apprenait rien de semblable dans nos écoles militaires. Nous allons avoir à batailler avec les Prussiens. Je vous ai appelé près de moi parce que vous avez écrit les campagnes de Frédéric le Grand, que vous connaissez son armée et que vous avez bien étudié le théâtre de la guerre. Vous pourrez me seconder par de bons renseignements. Je crois que nous aurons plus à faire qu'avec les Autrichiens : *nous aurons de la terre à remuer.* »

« Sire, je ne pense pas de même. Depuis 1763, les Prussiens n'ont fait que les tristes campagnes de 1792-1794 ; ils sont peu aguerris. »

— « Oui ; mais ils ont les souvenirs et des généraux expérimentés du temps du grand roi. Enfin nous verrons. »

Cette parole impliquait une nouvelle destination de Jomini, qui rappela à l'empereur qu'il était premier aide de camp du maréchal Ney et qu'il y avait lieu à le faire remplacer : « J'arrangerai tout cela à la fin de la campagne, répondit l'empereur ; en attendant vous ferez partie de ma maison. » Et représentant qu'il n'avait avec lui ni chevaux ni équipages, Jomini ajouta : « Mais si Votre Majesté veut m'accorder quatre jours, je pourrais la rejoindre à Bamberg. » A ce mot de Bamberg, l'empereur bondit :

— « Et qui vous a dit que je vais aller à Bamberg ? »

— « La carte de l'Allemagne, Sire ? »

— « Comment la carte ? Il y a cent autres routes que celle de Bamberg, sur cette carte ! »

— « Oui, Sire, mais il est probable que Votre Majesté voudra faire contre la gauche des Prussiens la même manœuvre qu'elle a faite par Donawert contre la droite de Mack, et par le Saint-Bernard contre la droite de Mélas ; or, cela ne peut se faire que par Bamberg sur Gera. »

— « C'est bon, répliqua l'empereur surpris, soyez dans quatre jours à Bamberg, mais n'en dites pas un mot, pas même à Berthier : personne ne doit savoir que je vais à Bamberg ⁽¹⁾. »

Bien que toujours aide de camp titulaire du maréchal Ney, Jomini fut donc pendant cette campagne attaché à l'état-major de l'empereur ; ce qui n'empêcha point que dès la première journée, à Léna, Ney ayant commencé l'attaque avec un excès d'ardeur et trop précipitamment, Jomini sollicita la permission de le rejoindre ; ce qu'il fit à Vierzehn-Heiligen au plus fort du danger, lui donnant des renseignements précieux sur la position du reste de l'armée, et partageant l'honneur de l'action à ses côtés. Jomini était de la suite de l'empereur à son entrée triomphale à Berlin, le 28 octobre de cette année (1806), et il aimait à rappeler ce souvenir, non par vanterie, mais par manière de leçon, et en présence surtout des anniversaires et des contrastes étonnants auxquels il lui fut donné d'assister dans sa longue vie.

Dans cette campagne de sept semaines, qui faisait un terrible pendant à la guerre de Sept-Ans, Jomini put se convaincre de plus en plus de la vérité des principes qu'il avait dégagés de l'histoire des guerres. Toute la bravoure de l'armée prussienne et de ses chefs ne put prévaloir contre la méconnaissance de ces principes. Les vieux généraux de la guerre de Sept-Ans, exhumés après tant d'années et pris pour guides, se trouvèrent à court ; ils n'avaient rien appris depuis : « l'âge avait glacé chez eux les qualités qui leur avaient valu du renom, et ne leur avait pas donné le génie, car le génie n'est jamais le fruit de l'âge ni de l'expérience. » Les jeunes, « le prince de Hohenlohe, et Massenbach, son bras droit, avaient tout juste assez d'esprit et de science pour prendre de la guerre ce qu'il y avait de plus faux. » Les manœuvres leur cachaient les vrais mouvements. Napo-

(1) Je mets l'entretien tel qu'il est dans le livre du colonel Lecomte, et tel que Jomini lui-même aimait à le raconter. Je ferai observer à mon tour qu'il ne faut prendre de ces conversations redites et répétées à loisir, même quand elles sont le plus sincèrement reproduites, que le trait saillant et la physionomie : pour le détail, les inexactitudes et les à-peu-près s'y mêlent toujours plus ou moins, et la mémoire aussi est une arrangeuse. Ainsi l'on voit aujourd'hui, par la *Correspondance* imprimée de Napoléon, que, dès le 5 septembre, c'est-à-dire trois semaines avant cette conversation, Napoléon indiquait à Berthier lui-même la réunion de l'armée vers Bamberg ; le 22, il lui indiquait avec plus de précision la route de l'armée par Aschaffenburg, Würzburg et Bamberg. Il n'y avait donc pas à lui en faire un mystère. Cette ville était assignée pour lieu de rendez-vous, dès le 24, à Murat. Mais cela n'empêchait pas que Napoléon pût s'étonner d'être deviné dans ses ordres confidentiels par Jomini, et les explications que celui-ci donna à l'appui d'un premier mot, échappé comme naturellement de ses lèvres, ne durent pas nuire dans l'esprit de l'empereur à l'idée qu'il se fit dès lors de sa sagacité stratégique.

léon, dans cette étonnante et rapide campagne, « ne fit qu'appliquer presque constamment les principes qui l'avaient guidé jusque-là, et grâce à la confiante inexpérience des adversaires, il put donner à cette application *toute l'étendue du possible*. » La campagne d'Iéna, comme celle d'Ulm, « devait servir de modèle un jour pour apprendre aux généraux l'art de réunir à propos leurs forces, et de les diviser ensuite quand elles ont frappé : » je dis *modèle*, si tant est qu'il y en ait à pareil jeu ; car tout jeu savant suppose le joueur, tout art suppose essentiellement l'artiste ; et la variété, la nouveauté dans l'application, qui se différencie et recommence sans cesse à chaque cas imprévu, c'est l'habileté souveraine, c'est le génie ⁽¹⁾.

A côté de Jomini et non pas en contradiction avec lui, un témoin secondaire de cette campagne est à entendre, M. de Fezensac, qui, tout jeune, venait aussi d'être attaché à l'état-major du maréchal Ney et qui faisait le service d'officier d'ordonnance. Les détails dans lesquels M. de Fezensac est entré dans ses *Souvenirs militaires*, sans rien ôter à la grandeur de l'ensemble, font assister toutefois aux misères de la réalité. Ces mouvements si rapides, et de loin si admirés, ne s'obtenaient point sans de grandes irrégularités et d'odieuses violences. L'armée ne s'embarrassait ni des distances, ni des vivres : elle ravageait le pays. C'était le principe moderne : *nourrir la guerre par la guerre*. Cela mène presque forcément au pillage et à tous les excès. Pendant l'ardente poursuite qui se fit de l'armée prussienne après Iéna dans toutes les directions, le 6^e corps entre autres (celui de Ney) ne lui laissait aucun relâche. Jamais aussi le pillage ne fut porté plus loin que pendant cette route, et le désordre alla jusqu'à l'insubordination. « A Nordhausen en particulier, le colonel Jomini et moi, nous dit M. de Fezensac, pensâmes être tués par des soldats dont nous voulions réprimer les excès. Il fallut mettre le sabre à la main et courir ainsi la ville. Le maréchal en rendit compte à l'empereur, en demandant l'autorisation de faire dans l'occasion des exemples sévères. » Mais, avant d'en venir à la répression exemplaire, que d'excès, que d'horreurs restent en deçà ! Et le résultat continue de resplendir au loin et d'éblouir, et de s'appeler du nom de gloire !

M. de Fezensac nous apprend aussi de quelle façon le maréchal Ney traitait ses aides de camp, et en général comment le service des ordonnances se faisait dans la grande armée. Cela est à notre portée, et il est bon d'en dire quelque chose.

« Le maréchal Ney nous tenait à une grande distance de lui. Dans les marches, il était seul en avant et ne nous adressait jamais la parole sans nécessité. L'aide de camp du jour n'entrait dans sa chambre que pour affaire de service ou bien quand il était appelé, et c'était la chose la plus rare que de voir le maréchal causer avec aucun d'entre nous. Il mangeait seul, sans inviter une fois aucun de ses aides de camp. Cette fierté tenait à sa nouvelle situation, au

⁽¹⁾ On pense bien qu'en pareille matière je ne me mêle pas de dogmatiser pour mon compte ni en mon nom. Je n'ai fait dans la page qu'on vient de lire, et en général je ne ferai que résumer les jugements et emprunter les expressions mêmes de Jomini dans ses différents ouvrages.

désir de garder son rang. Les premiers maréchaux nommés en 1804 étaient des généraux de la République : la transition était brusque. En 1797, à l'époque du 18 fructidor, le général Augereau reprochait aux officiers de s'appeler *Monsieur* : et quelques années plus tard, les généraux républicains devenaient eux-mêmes maréchaux, ducs et princes. Ce changement embarrassait quelquefois le nouveau maréchal, qui d'ailleurs croyait avec raison que son élévation excitait l'envie. Il crut ne pouvoir se faire respecter qu'à force de hauteur, et il alla quelquefois trop loin à cet égard. Toutefois la familiarité aurait eu de plus graves inconvénients, et, à défaut de la juste mesure, toujours difficile à observer, peut-être a-t-il pris le meilleur parti. Les aides de camp ne s'en plaignaient pas, ils se trouvaient plus à leur aise en vivant ensemble, et se livraient sans contrainte à la gaieté qui caractérise la jeunesse, la jeunesse française, la jeunesse militaire. Nous faisions très bonne chère, car suivant les circonstances on ne manquait ni de force pour s'emparer des vivres, ni d'argent pour les payer. J'ai souvent admiré comment, en arrivant le soir dans une misérable cabane, le cuisinier trouvait moyen, au bout de deux heures, de nous donner un excellent dîner de Paris. Mais cette manière de vivre avait de grands inconvénients pour notre service. Restant étrangers à tout ce qui se passait, n'ayant communication d'aucun ordre, nous ne pouvions ni nous instruire de notre métier, ni bien remplir les missions dont nous étions chargés ⁽¹⁾.

Une première remarque à faire et qui vient aussitôt à l'esprit, c'est combien, dans cet état-major de Ney ainsi gouverné, la situation de Jomini, admis continuellement auprès du maréchal à raisonner et à discuter avec lui, devait sembler à part et tout à fait exceptionnelle. Il était dépaycé dans le salon des aides de camp. J'ai moi-même entendu raconter au marquis de Saint-Simon, qui était de cet état-major, combien ces jeunes officiers brillants, étourdis autant que braves, s'isolaient de Jomini, de ce confident du maréchal : il avait à leurs yeux le tort d'être à la fois étranger, savant et non viveur.

Mais ce n'est pas tout, et il était à désirer pour plus d'une raison que Jomini devint bientôt le chef de cet état-major, si laissé à lui-même et si peu conduit. La première fois que le jeune Fezensac eut à commencer son service actif après l'entrée en campagne, le maréchal lui ayant donné un ordre de mouvement à porter au général Colbert :

« Je voulus demander où je devais aller. — *Point d'observations*, « me répondit le maréchal, *je ne les aime pas.* » — On ne nous parlait jamais de la situation des troupes. Aucun ordre de mouvement, aucun rapport ne nous était communiqué. Il fallait s'informer comme on pouvait ou plutôt deviner, et l'on était responsable de l'exécution de pareils ordres ! Pour moi en particulier, aide de camp d'un général qui ne s'était pas informé un instant si j'avais un cheval en état de supporter de pareilles fatigues, si je comprenais un service si nouveau pour moi, l'on me confiait un ordre de mouvement à porter

⁽¹⁾ *Souvenirs militaires de 1804 à 1814*, par M. le duc de Fezensac (1863, page 116).

au milieu de la nuit, dans un moment où tout avait une grande importance, et l'on ne me permettait pas même de demander où je devais aller. Je partis donc avec mon fidèle cheval isabelle, que tant de fatigues ne décourageaient pas plus que son maître, et qui avait de moins l'inquiétude morale de ne pouvoir bien accomplir des missions si singulièrement données... »

On conviendra que, si les plans de campagne étaient admirablement bien combinés, le détail laissait fort à désirer. Ce sont là dans l'exécution d'un tableau les négligences des grands maîtres. Elles sont fortes cependant; elles faillirent avoir leur résultat fatal à Eylau; elles l'eurent, à l'avant-veille de Waterloo, dans les ordres expédiés, dit-on, et non parvenus à Ney dès le point du jour du 16 juin, pour occuper les Quatre-Bras. Est-il donc nécessaire que dans une armée bien ordonnée les choses se passent ainsi? Je crois pouvoir affirmer que dans une armée non plus conquérante, non plus individualisée dans un Alexandre, mais toute patriote et toute nationale, elles se passeraient autrement ⁽¹⁾.

Après la conquête de la Prusse, Napoléon avait deux partis à prendre: ou bien s'allier en Prusse avec le parti français, s'y appuyer, bien traiter cette puissance, la relever, la désintéresser pour l'avenir; ou bien la pousser à bout, l'abaisser sans pitié, poursuivre la guerre contre les Russes et contre les débris de l'armée prussienne en relevant la Pologne. Napoléon penchait vers ce dernier parti, et il commençait dès lors à entrer sans retour possible dans le système d'exagération qui devait forcer tous les ressorts, ceux de la guerre comme ceux de la politique. Jomini, qui était un politique aussi, eut l'idée de raisonner à ce moment, de confier son raisonnement au papier, et de faire une tentative auprès de l'empereur. Dans une lettre adressée plus tard au duc de Bassano, il exposait ainsi sa conduite et sa démarche, qui paraîtra singulière assurément et des plus osées à pareille heure :

(A suivre.)

DU PASSAGE DES ALPES PAR ANNIBAL. (2)

(Fin.)

II. Sources accessoires.

Les prétendues difficultés que l'on éprouve à faire concorder le récit de Polybe avec la route du Mont-Genèvre, ou, du moins, la possibilité prétendue de faire concorder encore mieux certains détails du récit de Polybe avec d'autres routes,

(1) M. de Canouville, un homme de la société, que les gens de mon âge ont connu, et qui avait été attaché à la cour du premier empire, racontait l'anecdote suivante. Un jour, il vit un de ses amis, un jeune officier d'état-major qui, en descendant l'escalier qui menait au cabinet de l'empereur, semblait tout occupé à fourrer sa jambe dans l'un des contours de la grille de fer formant la rampe. « Et que diable fais-tu là? » lui dit Canouville. — « Je me donne une entorse, » dit l'officier d'ordonnance. Et il lui montra un ordre qu'il était chargé de porter, écrit de la main de l'empereur et parfaitement illisible. « Et comme il n'y a pas d'explication à demander, ajouta l'officier à l'entorse, j'ai mon excuse, et je le laisse à porter à un plus habile que moi. Qu'il s'en tire comme il pourra! »

(2) Voir notre précédent numéro.